

L'ÉDITO DE CHARLES :

«Ici le Ministère de la Spoliation. Personne ne bouge c'est un vol pur et simple!»



Mes chères contrariées, mes chers contrariens !

Il y a quelques semaines, j'avertissais dans un article qu'un des sujets à surveiller de très près était ce qu'il se passait sur l'île de Chypre, et que l'euro ne devrait pas rester fort encore très longtemps... Des fois on préférerait avoir tort.

Ce qu'il s'est passé samedi à Bruxelles est une première dans l'histoire économique. Point de nouvelle taxe. Point de vote pour un nouvel impôt. Pas plus de nouvelle loi de finance ou de débats démocratiques autour de la question qui taxer ? comment et pourquoi et à quel montant ? Non tout cela prend du temps, de même que le recouvrement fiscal. Faire déclarer les gens, envoyer des avis d'imposition, donner des délais de paiements, bref tout cela est d'un compliqué... C'est vrai quoi, alors que l'on vous parle de simplifier le fonctionnement de l'administration franchement on pourrait s'inspirer de l'exemple chypriote.

Haa, l'efficacité chypriote dans le paiement de l'impôt. Extraordinaire. Simple, rapide, direct, en un mot splendide.

Combien manque-t-il à l'état ? Bien, parfait donc cela nous fera une saisie directe sur tous les comptes bancaires de 6,75% jusqu'à 100 000 euros détenus puis 9,9% à partir de 100 000 euros.

Vous venez de vendre votre maison et attendiez pour en payer une autre. Pô grave. Vous venez de verser 10% du prix de votre future habitation au Chyprothon. Le gouvernement vous remercie pour votre don obligatoire.

Un choc psychologique majeur

Pour beaucoup ce qui se passe à Chypre est un test grandeur nature de ce qu'il pourrait rapidement arriver en Grèce, en Espagne, en Italie et pourquoi pas en France. Car vous le savez certainement nous avons un gros, vraiment très gros problème de dettes. Et encore une fois il n'y a aucun miracle.

Soit on ne rembourse pas les dettes... et dans ce cas les épargnants par exemple détenteurs d'une assurance-vie fonds euros perdent tout et n'ont plus que leurs yeux pour pleurer.

Soit on rembourse les dettes et dans ce cas il faut de l'argent. Beaucoup d'argent. Alors au début on augmente les impôts et taxes, on réduit les versements et les dépenses et après ? Après ? Et bien hop, une petite saisie sur compte obligatoire et c'est réglé. Bon les gens râlent pour la forme, ils envoient quelques pavés, brûlent quelques édifices publics, mais que voulez-vous, il faut bien laisser la colère de la plèbe s'exprimer un peu, on envoie les policiers et les CRS calmer tout ça, et on explique que les gens doivent se sentir heureux et contents car grâce à la clairvoyance et au courage de vos grands mamamouchis vous n'avez perdu que 10% de vos avoirs et les 90% ont été sauvés pour votre plus grande félicité. Bref, vous en redemandez, ce qui tombe bien car comme aucun problème de dettes ne se règle avec 10% il va falloir recommencer d'ici quelques temps. Mais vous aurez oublié et on vous dira que la crise est finie et que le pire est derrière vous... et comme vous ne demandez qu'à croire et à dormir tranquille cela fonctionnera très bien.

Cela pourrait aussi se passer fort différemment. Les grecs, les espagnols ou les italiens pourraient se ruiner dans leurs banques dès lundi pour récupérer le maximum de sous et provoquer ainsi un bankrun en Europe du sud au profit des pays de l'Europe du nord, précipitant la faillite du système bancaire des pays du sud qui comme chacun sait a passé les stress tests bancaires avec un grand brio comme d'ailleurs feu la banque Dexia en son temps.

Les français voyant la panique à Madrid ou à Rome pourraient être tentés de les imiter et voilà en une semaine l'euro et l'Europe qui s'effondrent mais comme le disait François 1er (pas le nouveau Pape mais le Président Normal français) la crise de l'euro est terminée.

Comme l'or était à la baisse évidemment vous n'en avez pas acheté. On ne sait jamais. Maintenant tout le monde en veut, il n'y en a plus et vous allez le payer à prix d'or... votre petit tas de belles pièces dorées. Mais là aussi ce n'est pas faute de vous avoir prévenu.

Quelles conséquences tirer à chaud de l'évènement Chypriote ?

Conséquence n°1 : N'attendez pas une information massive, accessible et facile car ce qui vient de se passer est très très grave et porteur de lourdes conséquences pour l'avenir financier de l'Europe entière ce qui inclus la France.

Tout d'abord, les grands médias je pense notamment aux JT des grandes chaînes sont totalement silencieux. D'ailleurs ils n'ont même pas évoqué le sommet européen. Il faut les comprendre. S'ils en parlent, ils risquent... non en fait ils ne risquent pas, ils vont déclencher une panique bancaire en France. Donc on n'en parle pas. Le sommet européen n'a jamais eu lieu. La blogosphère s'affole, Twitter gazouille dans des proportions inouïes, petit à petit les gens commenceront à savoir, l'idée s'installera progressivement dans les esprits et on espère que la catastrophe sera évitée.

Conséquence n°2 : Le droit vient d'être purement abandonné. Nous ne vivons donc plus dans un état de droit mais dans un état où c'est l'arbitraire qui s'exerce.

On va essayer par tous les moyens de donner un cadre juridique à ces décisions mais il ne faut pas s'y tromper, vous êtes en train d'assister à la fin de la démocratie et des états de droit tels que nous les connaissions jusqu'à maintenant.

Le vol pur et simple par les gouvernements pour sauver les banques est tout bonnement légalisé. On vous fait les poches et de la façon la plus violente qui soit. Aucun choix, aucune échappatoire.

Conséquence n°3 : En décembre dernier lors d'une conférence nous avons insisté avec Simone Wapler sur la nécessité de « débancaiser » désormais et au plus vite et au maximum.

Qu'est-ce que cela veut dire débancaiser ? Tout simplement d'avoir à la banque ou de façon générale dans le système financier traditionnel (compagnies d'assurance-vie et autre) le minimum d'argent. Vous devez vous ruiner vers les actifs tangibles comme je le répète inlassablement depuis des années. Vous devez comprendre qu'avec cette décision c'est la preuve irréfutable qu'il n'y a plus aucune garantie des dépôts crédible!!

Conséquence n°4 : il va y avoir quelques problèmes d'approvisionnement en gaz.

Quel rapport avec Chypre allez-vous me dire ? Chypre est une plaque tournante pour les riches, très riches russes. En d'autres termes Chypre est un paradis fiscal. D'ailleurs vous trouverez ci-dessous un lien pour lire un comparatif effectué en 2005 par le journal l'Expansion entre les deux plus beaux paradis fiscaux européens que sont le Luxembourg et... Chypre.

La décision prise de taxer les dépôts y compris des non-résidents (ce qui est très grave en terme

juridique) cela veut dire en réalité taxer les russes et pour être plus précis l'oligarchie russe, c'est-à-dire par extension les copains de Vladimir Poutine. Et quand Vladimir se fâche l'Europe se caille car les pipelines qui approvisionnent l'Europe en gaz russe connaissent de grosses baisses de pression. Achetez du gaz tant qu'il y en a encore et ce que vous aurez en gaz ce sera toujours ça qui ne sera pas sur votre compte en banque pour être saisi. Vous pouvez aussi remplir votre cuve de fioul qui doit, en plus en cette fin d'hiver, commencer à être un peu vide... C'est toujours ça qu'ils n'auront pas et au moins vous aurez chaud et ferez tourner l'économie réelle !

Conséquence n°5 : L'Europe n'a plus d'argent.

A en croire les déclarations de Christine Lagarde, Directrice Générale du FMI, « jamais les Européens n'auraient pu financer les montants réclamés par Chypre, estimés dans un premier temps à 17 milliards, sauf à faire grimper la dette publique de l'île à des niveaux stratosphériques ».

Alors si l'Europe en est à 17 milliards d'euros près; la question légitime à se poser est qu'est-ce que l'Europe va pouvoir faire pour l'Espagne, l'Italie ou encore le Portugal ! Conclusion, c'est maintenant que vous pouvez numéroter non pas vos abatis mais votre épargne...

Conséquence n°6 : Les épargnants des autres pays ne risquent rien !

Voilà la nouvelle promesse que l'on va vous tenir dans les prochains jours. La Grèce ce n'était pas pareil et les grecs sont ruinés. L'Espagne c'est différent et les espagnols sont tous au chômage et en train de perdre leur logement puisque plus personne ou presque n'arrive à payer ses emprunts contractés quand tout allait bien sur des durées de 30 40 voire même 50 ans. L'Italie c'est évidemment pas pareil.

Vous apprendrez donc par un article venant d'Espagne (où les informations nationales sont par contre focalisées sur ce qui se passe à Chypre contrairement à la France où ce sujet n'existe juste pas) que le gouvernement a très vite tenté de rassurer les foules en disant que ce qui se passe à Chypre, n'a pas de raison de se passer en Espagne et qu'il n'existe aucun plan de ce type. Pour le moment, et les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Conséquence n°7 : L'Europe va être de plus en plus détestée ainsi que les élites nationales.

Les bien-pensants n'en ont pas fini avec leurs lamentations sur la montée des « populismes », ou encore sur les « dangers » de voir le projet européen remis en cause.

L'Europe qui devait apporter la paix et la stabilité sur le vieux continent, l'Europe qui devait nous apporter la prospérité, le développement économique et l'harmonie, sans oublier que l'Europe était un rempart démocratique face aux abus de certains états, bref, l'Europe devait défendre et protéger les peuples.

Cette Europe-là non seulement est morte depuis bien longtemps mais ce n'est plus qu'un repère de brigands aux pouvoirs élargis dont le seul objectif est de faire les poches des peuples au profit de la sauvegarde d'un système financier honnis et haïssable.

Conséquence n°8 : Si vous êtes banquier dans une agence démissionnez et vite.

Oui encore une fois, le banquier proche des gens, ce n'est pas le grand pédégé. C'est le banquier de l'agence du coin de la rue. Donc si vous en avez assez de servir un système scandaleux, ou plus prosaïquement si vous avez peur de voir votre tête pendre au balcon de votre agence en raison d'une rage populaire pour le moment contenue mais jusqu'à quand ? La Police chypriote a réussi à stopper un client mécontent au volant de son tractopelle juste avant qu'il aille récupérer ses sous... par la force. Ce métier va devenir très très dangereux.

Heureusement à Chypre les banques seront sans doute fermées toute la semaine.

Conséquence n°9 : Vers des Banks Holiday.

C'est toujours mieux en anglais. La traduction française c'est vers des fermetures des agences bancaires pour des durées indéterminées.

En clair on pille votre épargne. Votre réflexe ? Aller à la banque. Mais les banques sont fermées pour des raisons de sécurité.

A Chypre, les retraits aux distributeurs sont désormais limités à 200€. Aucun virement n'est possible via les interfaces internet de vos banques. Votre argent est prisonnier. Vous n'avez plus aucun droit sur vos sous. C'est sans doute la conception de la démocratie, de la liberté et le respect d'un droit fondamental qui est la propriété privée.

Conséquence n°10 : Préparez-vous à la tempête des dettes souveraines qui arrive.

On peut éviter une crise boursière. Il suffit de ne pas avoir d'actions. On peut échapper au chômage. Il suffit de garder son boulot (ce qui implique aussi d'avoir de la chance).

Mais on ne peut pas échapper à une crise des dettes souveraines et à une crise monétaire. Elle arrive et l'affaire chypriote en montre les prémices. Enfilez vos parachutes (de préférence dorés) et

préparez-vous à sauter, l'avion va s'écraser.

Que faire de mon argent ?

Voilà l'éternelle question. Que faire de mon argent? Et voici encore une fois mon éternelle réponse que je rabâche depuis des années.

Actifs tangibles, actifs tangibles, actifs tangibles. Le moins d'argent possible dans le système financier. Or, argent métal (uniquement en pièces d'or ou d'argent, pas de lingot), puis terres agricoles et forêts (pour ceux qui ont beaucoup d'argent papier).

Pour ceux qui peuvent, une maison à la campagne avec un grand terrain, un grand potager, un grand poulailler, un grand stock de bois de chauffage, une grande cheminée, et beaucoup de boîtes de conserve. En plus le marché des résidences secondaires s'effondre avec des baisses de prix de 40 à 50%. Faites des propositions basses mais réfléchissez-y.

Désendettez-vous. Beaucoup me demandaient ce qui se passerait. Nous avons la réponse avec Chypre. Vous avez 100 000 euros d'épargne d'un côté et un crédit de 100 000 euros de l'autre. Après intervention du ministère de la spoliation vous avez désormais 90 000 euros d'épargne et toujours 100 000 euros de crédit. Voilà, je pense que les choses sont claires. Mais vous pouvez toujours croire que pour vous ce ne sera pas pareil.

Quittez les assurances-vie, protégez au maximum vos avoirs. Prenez des pièces d'or et d'argent (napoléons et hercules), achetez une maison à la campagne, remplissez-là de tout ce qui vous sera utile pour tenir le plus longtemps possible, et préparez-vous à vivre sans recours à l'état, ou le moins possible. Plus vous serez loin d'une préfecture mieux vous vous porterez.

Enfin, soyez rassurés. En France c'est toujours très différent. Il n'y a aucune raison que cela nous arrive et puis c'est François Normal qui est Président. Il est de gauche alors ce qu'il fait c'est forcément juste. Justement, depuis quelques jours, la communication gouvernementale est en train de préparer les esprits à l'utilisation des ordonnances présidentielles.

C'est chouette les ordonnances présidentielles. Le Président prend un papier. Ecrit dessus ce qu'il veut et cela rentre en application immédiatement. Pas de débat, pas de vote, pas de majorité. Rien. C'est un oukaze. C'est autorisé par la constitution qui stipule que l'Ordonnance doit être ratifiée par un vote du Parlement dans les deux ans au maximum. Mais deux ans c'est long très long.

C'est comme ça que prochainement vous verrez sans doute à la Une des journaux et du JT :
« Ici le Ministère de la Spoliation. Personne ne bouge. Dans votre intérêt merci de donner tous vos sous. Vos comptes sont bloqués jusqu'à nouvel ordre. Votre argent ne vous appartient plus. Ceci est une ordonnance signée par François Normal 1er ».

Enfin heureusement, Habemus Papam. Il paraît qu'il veut rapprocher l'Eglise des pauvres. Pauvre Pape François. Il va avoir du travail, car les pauvres, ce n'est pas ce qui va manquer lors de son pontificat.

Charles SANNAT

[Pour accéder à la page Facebook d'une française habitant à Chypre](#)

[Le gouvernement espagnol veut tenter de rassurer la population lire cet article](#)

[Article de l'Expansion de 2005. Chypre contre le Luxembourg... sans commentaire!](#)

[Site de Debout la République et la Tribune de Dupont-Aignan sur la décision européenne concernant Chypre](#)

[Article de Forbes ou Chypre et la mort de l'Euro... sans commentaire. Une excellente analyse et un très bon article. En VO](#)

[Communiqué de presse de l'Europe sur le plan de « sauvetage » de Chypre, mais pas de sa population.](#)

France : La France va légiférer par Ordonnances



Le Premier ministre a confirmé l'hypothèse d'un recours aux ordonnances pour accélérer les réformes, notamment en matière de logement. Mais en quoi cela consiste exactement ?

La porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, ainsi que le président des sénateurs PS, François Rebsamen, ont évoqué mercredi 13 mars la possibilité

que François Hollande ait recouru aux « ordonnances » pour réformer plus vite. Une allusion qui fait écho aux propos du chef de l'Etat lors de son discours du mardi 12 mars, à Dijon : « Chaque fois que l'administration, l'Etat, pourra donner plus tôt une autorisation, lever une procédure qui est inutile, alléger une contrainte, on gagnera en croissance. » Mais à quelle occasion et sur quels sujets peut-on y avoir recours ?

Recours aux ordonnances pour le gouvernement

François Hollande « a pris conscience (...) de blocages importants dans notre société, de délais de prise de décision trop longs, des textes qui prennent énormément de temps de débat au Parlement (...) et donc, il est indispensable de raccourcir ces délais pour plus d'efficacité », a expliqué François Rebsamen lors de l'émission « Questions d'Info » de LCP, France Info, Le Monde et l'AFP, en estimant que « les ordonnances » étaient « un moyen » d'y parvenir.

Des ordonnances qui devraient principalement concerner l'urbanisme : « Elles portent sur un seul sujet, très limité, qui concernera la nécessité de mettre en œuvre très rapidement des modifications en matière d'urbanisme », a expliqué le ministre chargé des relations avec le Parlement, Alain Vidalies à la presse. Cependant, Jean-Marc Ayrault a déclaré ce jeudi à Ottawa que le recours aux ordonnances pour réformer ne pouvait être « qu'exceptionnel ». Il serait « détestable » que ce soit « une manière quotidienne de légiférer ».

Qu'est-ce qu'une ordonnance ?

Depuis le début de la Ve République, les gouvernements ont souvent recouru à la procédure des ordonnances pour des sujets très techniques ou des réformes très délicates. Pour pouvoir légiférer par ordonnance, le gouvernement doit avoir l'autorisation préalable de l'Assemblée, comme le prévoit l'article 38 de la Constitution : « Le gouvernement peut, pour l'exécution de son programme, demander au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi. »

On peut ainsi donner l'exemple des « ordonnances Juppé » de 1996 ayant conduit à une importante modification du système de Sécurité sociale français. Le nombre d'ordonnances adoptées est toutefois en forte augmentation depuis le début des années 2000 (170 ordonnances édictées entre 2004 et 2007 sur plus de 480 adoptées depuis 1958). L'année 2005 constitue un record, puisque 83 ordonnances ont été publiées.

Comment utilise-t-on une ordonnance ?

Les ordonnances sont autant utilisées pour des raisons qui tiennent à l'encombrement de l'ordre du jour législatif, à l'impopularité des décisions à prendre ou encore à un désir d'efficacité et de rapidité. Elles sont notamment utilisées pour transposer en bloc en droit interne les directives européennes, par exemple.

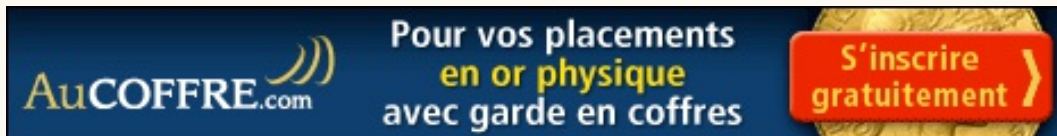
Un grand nombre d'ordonnances sont aussi consacrées à l'application du droit métropolitain en outre-mer. Certaines ordonnances sont surtout techniques : ainsi celle qui, le 19 septembre 2000, a traduit en euros tous les montants en francs figurant dans la législation française. La loi d'habilitation doit fixer les domaines et la durée où le gouvernement pourra prendre des ordonnances, sous peine d'être sanctionnée par le Conseil constitutionnel français pour incompétence négative.

Qu'en pense l'opposition ?

Pour Christian Jacob, le chef de file des députés UMP à l'Assemblée, avoir recours aux ordonnances est « symptomatique d'un gouvernement qui est en train de perdre pied et qui n'a plus confiance dans sa majorité », a-t-il déclaré vendredi 15 mars sur RTL. « C'est un mépris du Parlement, de l'opposition mais aussi de la majorité » qui « va à vau-l'eau » avec « cinq textes repoussés au Sénat » où « la gauche à la majorité ». « On est en face d'un président de la République qui perd pied, d'un gouvernement qui de plus en plus, ressemble à un canard sans tête », a-t-il ajouté.

L'ancien président du Sénat (UMP), Gérard Larcher, a qualifié mercredi 13 mars d'« inacceptable » cette possibilité de légiférer par ordonnances : « C'est quelque chose qui doit être regardé avec précaution ». De son côté, Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale, a critiqué ce projet qui « court-circuite le débat parlementaire ». Pour lui, « le recours aux ordonnances empêche le Parlement de débattre au fond car il prive les parlementaires de la possibilité d'amender les projets de loi gouvernementaux, en prenant directement en compte les préoccupations des Français sur le terrain ».

[Voir le site de JolPress.com](http://www.jolpress.com)



AuCOFFRE.com Pour vos placements en or physique avec garde en coffres S'inscrire gratuitement

Chypre : Les avoirs russes durement touchés à Chypre!



C'est le titre d'une dépêche AFP reprise par le site d'informations Suisse Romande.

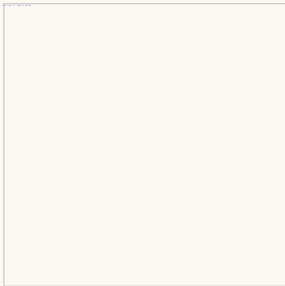
Selon cet article, la taxe exceptionnelle (qui n'est rien de plus qu'un vol pur et simple sur les comptes des gens) sur les dépôts bancaires prévue dans le plan de « sauvetage » de Chypre va toucher directement les avoirs russes dans l'île qui se montent au

moins à 20 milliards de dollars, selon les estimations de Moscou qui reste muette pour le moment.

Il devrait y avoir des rétorsions économiques de la part de la Russie à l'égard de l'Europe cette décision entraînant pour les russes plusieurs milliards d'euros de pertes sèches.

[Lire la dépêche complète](#)

Chypre : Une française à Chypre



Voici le lien de la page Facebook d'une française vivant à Chypre et qui raconte ce qu'il se passe là-bas. C'est très intéressant mais cela ne peut pas être considéré comme une source « officielle ». Néanmoins toutes les informations données renvoient vers des liens vous permettant d'effectuer vos propres vérifications.

Enfin, cette

compatriote a été interviewée sur BFM et sera demain sur Europe1 !

Charles SANNAT

[Voir sa page Facebook et les informations qu'elle diffuse.](#)

VERACARTE)))
“Mon or, ma carte, ma monnaie, ”

A tout moment, partout dans le monde, en toute sécurité,
VOTRE ÉPARGNE OR EST IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE !

MasterCard

Inscription exclusivement sur
www.veracarte.com

Chypre : L'euro menace la sécurité de notre épargne!



Hier suite à l'annonce du plan de « sauvetage » de Chypre, les réactions se sont multipliées mais en toute discrétion. Voici celle de Nicolas Dupont-Aignan qui je trouve pose certains vrais sujets. Son avis présente un intérêt.

« Face aux échecs cuisants de la monnaie unique, le dernier argument des défenseurs de l'euro était de dire que

cette monnaie protégeait notre épargne. Je crois bien que depuis quelques heures les épargnants chypriotes ne sont pas du même avis.

Avec une taxe exceptionnelle de 6,75% pour tous les dépôts bancaires de moins de 100 000 euros et de 9,9% au-delà de ce seuil, les Chypriotes vont devoir payer un lourd tribut sur l'autel de l'euro. Loin de garantir leur épargne, la monnaie unique est devenue un facteur d'insécurité.

L'euro était censé apporter la croissance ; il a plongé le continent dans la récession. L'euro était censé protéger les peuples européens ; les pays avec la monnaie unique sont ceux subissant le plus durement la crise depuis 2008. L'euro était censé apporter la stabilité; les épargnants chypriotes se ruent aujourd'hui aux guichets pour sauver leurs économies. Bref l'euro est une calamité.

L'UE est décidément une secte. Et les dirigeants européens sont des disciples soumis sans aucune liberté de conscience. Comment expliquer autrement ce fanatisme moderne pour la monnaie unique ? Pourquoi tant de sacrifices pour rien ?

Le président chypriote Nicos Anastasiades le dit lui-même, ce choix « douloureux » est guidé par une « éventuelle sortie de l'euro ». Mais on a envie de lui dire comme à tous ces dirigeants européens soumis : et alors ? Qu'a apporté l'euro aux peuples européens qui justifie aujourd'hui qu'on veuille le sauver par tous les moyens ? Rien, absolument rien.

La Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne hier. Chypre aujourd'hui. Et demain à qui le tour ? Les Français vont-ils découvrir un beau matin que leurs comptes bancaires vont être taxés pour sauver le veau d'or de quelques illuminés à Bruxelles et à Francfort ? Aujourd'hui la secte de l'UE est acculée. Si elle est obligée d'imposer un tel plan à Chypre dont le PIB représente une part infime à l'échelle de la zone euro, on comprend bien qu'elle sera incapable de faire face quand un pays comme l'Italie sera à son tour asphyxié par la monnaie unique.

Plus que jamais tout démontre que nous devons organiser un démontage organisé et responsable de l'euro. »

Nicolas Dupont-Aignan
Député de l'Essonne
Président de Debout la République

[Voir le site de Debout La République](#)

Chypre : A Chypre toutes les opérations bancaires sont bloquées



Par décision de la banque centrale de Chypre, l'ensemble des opérations bancaires est suspendu.

Les retraits sont limités à 200€ dans les distributeurs automatiques de billets.

Aucune opération ne peut-être effectuée via les sites internet des banques.

Les agences bancaires sont fermées.

Aucune transaction

ou transfert n'est plus autorisé.

Bienvenu dans un monde ou votre argent ne vous appartient plus.

Charles SANNAT

[Voir un article en VO sur ce sujet](#)

Or : Revue de l'or du 15 mars 2013



L'état se resserme autour des soupçons – de plus en plus grands – de manipulation du cours de l'or. Les conséquences d'une éventuelle malversation pourraient être vastes, selon le Wall Street Journal. Le marché de l'or papier est « trichogène », explique Charles Sannat. C'est pour cette raison que sur Loretlargent.info, nous

avons toujours milité en faveur de l'or physique. Comme dit le dicton, « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ». La Chine et les banques centrales qui continuent d'accroître leurs stocks d'or réel l'ont bien compris, contrairement à la Belgique qui a suivi une toute autre direction, et qui doit maintenant s'en mordre les doigts. A plus petite échelle, la France souhaite légiférer plus strictement le rachat d'or afin d'éviter le recel d'or volé.

Manipulation du cours de l'or : le doigt sur un point délicat ?

Dans une information partagée sur le Figaro et sur BFM TV, les journalistes s'interrogent sur d'éventuelles manipulations des cours de l'or et de l'argent, après des informations données cette semaine dans le Wall Street Journal. Selon LeFigaro.fr dans un article du 14 mars, la CFTC (Commodity Future Trading Commission, le régulateur américain des marchés dérivés) se pose des questions « sur la façon dont les prix de l'or et de l'argent sont fixés à Londres », évoquant la vulnérabilité de ces cours face à une manipulation. Même chose sur le site de BFMTV.com, dans un article paru également le 14 mars. La dépêche reprend directement les informations du Wall Street Journal : aucune enquête n'est encore officiellement ouverte, mais « les conséquences d'une éventuelle malversation pourraient être vastes ».

Se pose donc la question de savoir à qui profiterait cette manipulation. Mais au-delà des questions soulevées par la CFTC, la rumeur en elle-même montre l'opacité du marché de l'or papier. Les quantités d'or papier négociées chaque jour sur les marchés (estimées entre 600 et 800 tonnes) seraient bien en-deçà de la production d'or réel (2600 tonnes par an selon le très officiel World Gold Council).

Dans le Contrarien du 15 mars, Charles Sannat évoque justement ces manipulations, et l'opacité du marché de l'or. Dans son édito, il s'étonne que la CFTC communique sur ces questions qu'elle se pose, et estime d'ailleurs qu'il pourrait s'agir « d'une fuite savamment orchestrée ».

Les stocks d'or aspirés par la Chine, et pas seulement la Chine

Dans un article paru le 14 mars sur Atlantico.fr, l'analyste américain Addison Wiggin évoque les stocks d'or de la Chine, et la volonté de la puissance économique de faire « main basse » sur les réserves d'or. Pour l'analyste, les réserves d'or chinoises ont « doublé en seulement trois ans ». Le projet serait même de les décupler, pour pouvoir transformer le renminbi, la monnaie d'échange chinoise, en monnaie internationale de référence. Cette volonté chinoise d'assurer sa monnaie montre la solide valeur de l'or.

Le retrait des investisseurs est, selon LaTribune.fr, directement compensé par la demande en or des Banques centrales. A l'image de la Chine, les Banques centrales cherchent à acheter le maximum de stocks d'or. LaTribune.fr reprend d'ailleurs, dans son article du 14 mars, une information donnée par le Conseil mondial de l'or (World Gold Council, WGC) : « elles ont augmenté leurs stocks de 534,6 tonnes, ce qui représente le plus important volume annuel acheté par ces institutions depuis 1964. »

La Belgique cherche son or...

En Belgique pourtant, la montagne d'or a fondu. C'est le sujet d'un dossier paru le 9 mars dans le quotidien belge Les Echos. La réserve d'or belge, qui comptait 1 300 tonnes dans les années 80 (une réserve importante compte tenu de la taille du pays) a fondu depuis. Il reste 227 tonnes, essentiellement gardées dans des Banques centrales étrangères. Entre 1989 et 1999, la Banque nationale de Belgique aurait ainsi vendu des centaines de tonnes contre des dollars.

Selon les Echos, contrairement à d'autres Banques centrales, la Belgique ne compte pas rapatrier le reste de son or sur son sol.

... Et l'or des particuliers est concerné aussi

On parle de l'or des pays sur Internet... mais aussi de celui des particuliers. Dans une information publiée le 15 mars, RMC explique Benoît Hamon, le ministre délégué à l'économie sociale et solidaire, a demandé « à plusieurs députés de se plonger sur une législation plus stricte du rachat d'or en France ».

Une demande qui devrait entrer dans le cadre de la loi sur la consommation, qui sera présentée mi-avril à l'Assemblée. Et qui concerne directement les officines de rachat de l'or.

Dans un reportage rediffusé le 14 mars, l'émission Envoyé Spécial a d'ailleurs évoqué les cours de l'or, mais cette fois en parallèle à la hausse du nombre de cambriolages. Un reportage qui montre surtout la nécessité de disposer d'un coffre-fort externalisé.

Italie : La dette publique de l'Italie atteint un nouveau record



ROME, 15 mars – La dette publique de l'Italie a atteint un nouveau record de plus de deux trillions d'euros en janvier, a annoncé vendredi la banque centrale italienne.

La dette publique a atteint 2,0227 milliards d'euros (2,64 trillions de dollars) en janvier, soit une hausse de 34 milliards d'euros par rapport à décembre 2012, ce qui

comprenant 43 milliards d'euros fournis par le Mécanisme de stabilité européen, a précisé la banque centrale.

Les recettes fiscales ont augmenté de 200 millions d'euros (0,8%) en janvier par rapport au janvier 2012, a ajouté la banque centrale.

La dette publique avait augmenté de 120% à 127% du produit intérieur brut (PIB) du pays, malgré le plan d'austérité du gouvernement, selon l'institut national italien des statistiques.

La dette a été réduite à moins de deux trillions d'euros à la fin de 2012, pour la première fois depuis plus d'un an.

Agence de Presse Xinhua

Moyen-Orient : Jordanie choisira en mai la technologie pour son premier réacteur nucléaire



AMMAN, 19 mars — La Jordanie a annoncé samedi qu'elle choisira en mai la technologie pour son premier réacteur nucléaire.

Le président de la Commission jordanienne de l'énergie atomique, Khaled Toukan, a déclaré que la Russie, la France et le Japon sont en compétition pour fournir des technologies au réacteur nucléaire dont la

Jordanie envisage de construire.

Le groupe russe Atomstroyexport, le groupe français Areva et le groupe japonais Mitsubishi ont été sélectionnés, a dit le responsable, ajoutant que le gagnant de l'offre sera annoncé à la mi-mai.

En ce qui concerne le site de la centrale, M. Toukan a déclaré que les études seront achevées d'ici la fin du mois sur trois sites, précisant que le site définitif serait déterminé par le gouvernement, le Parlement et les communautés locales. La Jordanie, qui importe près de 96% de ses besoins énergétiques par an, envisage de construire plusieurs réacteurs nucléaires pour produire de l'électricité.

Agence de Presse Xinhua

Podcast et Vidéo : Quand les députés trichent à l'Assemblée Nationale



Je vous conseille de voir cette vidéo ou un député interpelle le Président de l'Assemblée Nationale haut lieu de la représentation du peuple français.

L'objet du rappel? 148 votes exprimés pour 68 personnes présentes dans l'hémicycle ce qui est déjà une honte en soi.

Alors le Président s'exécute et demande à chaque député

de ne pas faire de bourrage d'urne...

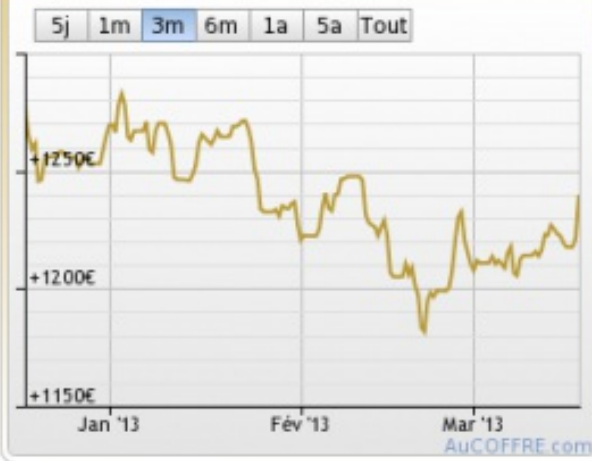
Une honte démocratique, une absence d'honneur et un dévoiement total de la fonction de député.

Charles SANNAT

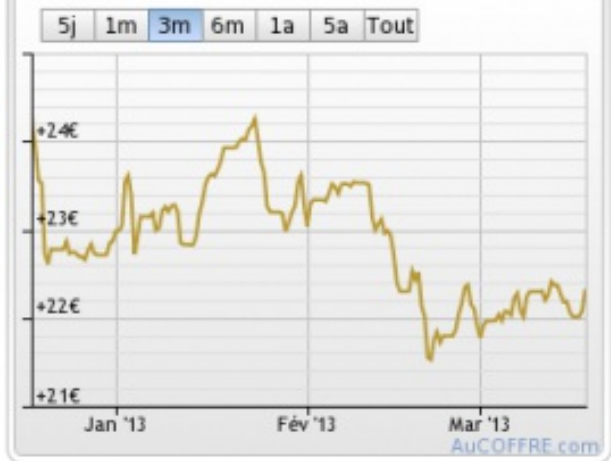
[Pour voir cette vidéo et le croire... pathétique.](#)

Cotation du Lundi 18 mars 2013 à 08h00

Évolution once or ↓ 1241.94 EUR/Once



Évolution once argent ↓ 22.38 EUR/Once



- EUR
- USD
- GBP
- CHF

Catégories Phares

▷ 20 Dollars US (Double Eagle)	1 388.44 €
	Prime : 15.54%
▷ 20 Francs Suisse	246.62 €
	Prime : 6.40%
▷ 50 Pesos Mexicain	1 528.47 €
	Prime : 2.07%
▷ Demi-Napoléon 10 Francs	134.20 €
	Prime : 15.62%
▷ Krugerrand 1 once	1 302.22 €
	Prime : 4.86%
▷ Napoléon 20 Francs	248.26 €
	Prime : 7.11%
▷ Souverain	301.21 €
	Prime : 3.00%
▷ Souverain Elisabeth II	304.14 €
	Prime : 4.00%
▷ Vera Valor 1 once (LSP)	1 328.55 €
	Prime : 7.00%

[Voir toutes les cotations »](#)